

Affaire Benalla: le très attendu rapport d'enquête du Sénat présenté mercredi

Paris, 18 févr. 2019 (AFP) -

Au terme de près de sept mois de travaux, la commission sénatoriale d'enquête sur l'affaire Benalla, aux interminables rebondissements, dévoilera mercredi ses conclusions sur les dysfonctionnements qui empoisonnent la présidence d'Emmanuel Macron.

Ce très attendu rapport d'enquête au sujet de l'ex-collaborateur du chef de l'Etat sera présenté à la presse à 11h00 par les deux corapporteurs Jean-Pierre Sueur (PS) et Muriel Jourda (LR), précise la commission des Lois dans un communiqué publié lundi.

Dysfonctionnements au plus haut des services de l'Etat, mensonges... "Ce ne sera pas un robinet d'eau tiède", prédit un fin connaisseur du Palais du Luxembourg.

"Les Français se sont déjà fait une opinion", confiait récemment Jean-Pierre Sueur.

L'ex-chargé de mission de l'Élysée est mis en examen pour des violences sur des manifestants à Paris, le 1er mai, faits qui ont déclenché la commission d'enquête.

S'est ajoutée en janvier une mise en examen pour utilisation abusive de passeports diplomatiques après son licenciement. Et depuis, le parquet financier a ouvert une enquête sur un contrat signé avec un sulfureux oligarque russe.

C'est en parallèle de ces développements judiciaires, à chaque fois déclenchés par des révélations de presse, que la commission des Lois a conduit ses investigations.

Veillant à ne pas interférer avec la justice, malgré la difficulté de l'exercice, elle revendique une stricte observation de son cahier des charges, comme l'a maintes fois martelé le président de la commission des Lois, Philippe Bas : "Pour nous, l'essentiel c'est d'abord de faire la vérité sur le fonctionnement de l'Etat dans cette affaire".

La commission a également prévu de faire "des recommandations" pour que les "défaillances dans le fonctionnement de l'État" qui ont pu apparaître "ne se reproduisent pas".

- "Parjure" -

Les personnes qu'elle a auditionnées ayant prêté serment, la commission d'enquête peut aussi signaler à la justice ses soupçons de faux témoignages. Plusieurs sénateurs l'ont d'ailleurs appelée à le faire à l'issue des dernières auditions, estimant qu'Alexandre Benalla avait menti devant la commission.

"Qu'il y ait eu parjure, c'est une évidence", a affirmé jeudi le patron des sénateurs Les Républicains Bruno Retailleau.

L'association Anticor avait déjà écrit à M. Bas en novembre, pointant des "faux témoignages" de plusieurs personnalités entendues.

"Nous prendrons s'il y a lieu des décisions vis-à-vis de l'autorité judiciaire", s'est borné jusqu'ici à déclarer M. Bas. Au total, la commission d'enquête sénatoriale aura procédé à plus de 30 auditions. Alexandre Benalla lui-même, de même que son acolyte Vincent Crase, un ex-employé de La République en marche et chef d'escadron dans la réserve opérationnelle de la gendarmerie, sont passés deux fois sur le gril sénatorial. De même que Patrick Strzoda, directeur de cabinet du président de la République.

Deux ministres de l'Intérieur ont été auditionnés, Gérard Collomb en juillet, puis son successeur Christophe Castaner en janvier. Le ministre des Affaires étrangères Jean-Yves Le Drian également, mais aussi le chef de cabinet d'Emmanuel Macron, François-Xavier Lauch, le général Éric Bio-Farina, commandant militaire de l'Élysée, Alexis Kohler, secrétaire général de l'Élysée...

Pour autant, le président de la commission comme ses rapporteurs ont toujours réfuté toute dimension politique à leurs travaux. "On n'a rien contre personne, on fait notre boulot objectivement", assurait encore récemment M. Sueur.

Très critique vis-à-vis de la commission à l'automne lors de la première audition d'Alexandre Benalla, l'exécutif a depuis changé de ton, s'attachant à démontrer que l'ancien chargé de mission n'était pas "protégé".



PAYS :France
SURFACE :92 %
PERIODICITE :Quotidien



► 18 février 2019 - Edition Fil Gen

"Il y a eu des dysfonctionnements et il faut les régler", déclarait en janvier le porte-parole du gouvernement Benjamin Griveaux.

"Je souhaite que ces épisodes d'une grande tristesse s'arrêtent rapidement", a-t-il encore affirmé dimanche, confiant "un sentiment d'amertume".

vm/jk/tes

Afp le 18 févr. 19 à 15 15.